

Cercles de médecine préventive

RENCONTRE AVEC LE MINISTÈRE

La prochaine réunion le 26/01/05 chez Jean-Paul Dercq aura pour thème :

- Constitution d'un groupe de travail spécifique pour représenter les cercles au sein du ministère de la santé publique
- État des lieux des problèmes d'agrément : comparaison entre données récoltées au ministère, au FAG et à l'Uhak
- Proposition d'un rapport commun à l'Uhak et au FAG (pour rappel, un rapport minimal rapportant nbre de contacts/ 12 heures, nbre de consultations, nbre de visites, nombres d'hospitalisations, nbre d'impayés, de 1/3 payants toutes autres investigations concernant le recueil des plaintes de médecin, de patients et de sécurité devant être élaborées au sein de chaque cercle selon les problèmes rencontrés)
- Délai de financement fixe pour tous les cercles
- Numéro d'appel unique : sur toute la Belgique ? intérêt ? mode de fonctionnement ? coût ? apport par rapport à ce qui existe ?

Mission des cercles de médecine générale

GARDE DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Le 17/01/05 dans le moniteur apparaît une modification de l'AR du 08/07/02 fixant les missions des cercles ajoute de nouvelles conditions à l'organisation des gardes par le cercle : 1 MG/30 000 habitants ; dans le ROI : contrôle interne de qualité, limite claire entre permanence et service de garde ; accords du cercle avec les hôpitaux et aide médicale urgente de son territoire. Le numéro d'appel unique peut être financé si préexiste un financement propre par les praticiens ou autres, accords explicites avec les paramédicaux, mise en œuvre pour la sécurité des prestataires, rapport sur les normes de qualité.

Évaluation en médecine générale

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA GARDE EN MG

Le FAG a le plaisir d'accueillir le Dr Guy Beuken, qui a été désigné par le CUMG de l'UCL pour le représenter. Dans ses attributions, il est également le médecin responsable d'un travail de recherche sur les critères d'évaluation de la garde en MG qui a été présenté à l'AG de décembre. La première réunion a eu lieu ce mercredi 20/01/05 à Leuven avec UHAK, VHP, KUL et UCL et FAG. Le protocole de recherche nous sera présenté par Guy Beukens au CA du 15/02/05.

Financement au FAG

VERSEZ VOTRE COTISATION 2005

Il a été convenu à l'AG de décembre 2004 de demander comme cotisation 2% du financement que vous avez reçu par habitant pour financer votre cercle ou 100 euros par association non agréée au compte 370-1016917-56 pour l'année 2005.

Échos du **FAG** Forum des Associations de Généralistes

<http://www.forumag.be>

DÉMISSION DE LA PRÉSIDENTE

J'ai annoncé lors du CA de ce mardi 18 janvier 2005 que je devais gagner ma vie et que je ne pouvais plus assurer correctement le fonctionnement de mon poste. Il est clair qu'aucun ordre du jour n'ayant été envoyé, seul le prochain CA du 15 février 05 organisé dans les règles pourra enterrer ma démission et nommer en son sein le président ad intérim jusqu'aux élections de juin 2005. La fonction de secrétaire reste encore et toujours vacante, il reste un poste à pourvoir pour un représentant du Hainaut.

Je regrette la confusion due essentiellement à un déficit de communication par surcharge. Cette histoire de dysfonctionnement personnel implique plusieurs réflexions :

- Le passage raisonné d'une forme d'amatourisme vers un certain professionnalisme tout en préservant l'atout du FAG, les gens de terrain doivent décider en connaissance de cause
 - pas de financement des fonctions mais la nécessité de financer les missions réalisées par le FAG
 - le renouvellement automatique des postes-clés en cas de désistement par des doublures
 - le rôle de dispatcheur des info notamment des textes à étudier pour les assemblées
- La nécessité du fonctionnement démocratique de l'institution FAG mais en préalable le respect de la cohésion du FAG, le respect des personnes : il y aura toujours des conflits entre les convictions, les points de vue individuels ; le FAG, à la crête de tout cela dispose du poids de son AG pour décider
- Le rôle du courriel qui doit rester informatif et non démagogique face aux CA et AG qui seuls garantissent le fonctionnement démocratique du FAG

Le mécontentement que ma non-gestion a engendré auprès de certains confrères est justifié et je leur présente mes excuses, mon intention n'est nullement de les mettre de côté. Simplement n'assumant plus correctement les divers aspects de cette charge, je la confie à d'autres qui prendront très bien le relais, en cela je suis tout à fait confiante, j'ai vu surgir des personnalités aptes à la reprise.

Je vous remercie toutes et tous pour votre soutien et la richesse que vous m'avez permis de partager en vous rencontrant.

Arlette Germay